



AGORA

NEWS

COMMENT RÉSERVER UNE SALLE DE LA VILLE - 2024

Vous êtes une association ou un particulier et vous souhaitez réserver une salle pour l'un de vos évènements ?

Tout se fait en un clic ! Plus rapide et plus simple !

Publié le 13 décembre 2024

RÉSERVATION DE SALLE

Vous êtes une association ou un particulier et vous souhaitez réserver une salle pour l'un de vos évènements ?

[Remplissez le formulaire en ligne en cliquant > ICI < \(https://www.manteslajolie.fr/pages-pratiques/formulaire-demande-de-location-de-salle\)](https://www.manteslajolie.fr/pages-pratiques/formulaire-demande-de-location-de-salle)

Vous pouvez également télécharger

[le formulaire à remplir > ICI <](#)

[\(https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU_QUOTIDIEN/Vie_Associative/A4_Fiche_Demande_location_salle_-_Agora_-_Oct.2024_01.pdf\)](https://www.manteslajolie.fr/fileadmin/medias/AU_QUOTIDIEN/Vie_Associative/A4_Fiche_Demande_location_salle_-_Agora_-_Oct.2024_01.pdf)

pour l'envoyer une fois rempli, par mail à reservationsalle@manteslajolie.fr ou par courrier à l'adresse postale de l'Hôtel de Ville

(Hôtel de Ville – 31 rue Gambetta – BP 1600 – 78201 MANTES-LA-JOLIE Cedex)

Pour les associations chartées, il est possible de faire votre demandes directement par le [Portail Associatif](#)

Un retour vous sera apporté dans les plus bref délais.

